



**Aimer Vivre à Toulouse**

**MAIRIE DE  TOULOUSE**

**INFOS PR**

# DU 25 MARS AU

>>> Pour connaître les dossiers suivis par les attachées de presse cliquer [ici](#)

## Elections présidentielles et législatives

### Comment voter par procuration



En 2022, les électeurs seront appelés aux urnes les 10 et 24 avril pour l'élection présidentielle et les 12 et 19 juin pour les élections législatives. Pour ceux qui ne pourront être présents pour déposer leur bulletin, le vote sera possible par procuration. Mode d'emploi

Les Toulousains qui ne pourront pas se déplacer pour le scrutin des élections présidentielles, peuvent néanmoins voter par procuration. Cette démarche peut se faire, au choix, en ligne sur [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) ou en remplissant un formulaire papier spécifique. Il est désormais possible pour l'usager de remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur son ordinateur, de l'imprimer et de l'apporter à une autorité habilitée (commissariat, gendarmerie, tribunal d'instance). Ce document peut être établi sans frais dans les commissariats de police ou au Tribunal d'Instance.

L'électeur empêché, muni d'une pièce d'identité et des coordonnées du mandataire (état civil et adresse), doit se présenter personnellement.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, elles doivent faire une demande écrite et fournir un certificat médical. Un agent de police judiciaire se déplacera à leur domicile.

>> Tous les explications pour les inscriptions sur [Toulouse.fr](http://Toulouse.fr)

## Environnement

### Le Capitole éteint ses lumières

**Samedi 26 mars, de 20h30 à 21h30**, les lumières du Capitole s'éteindront. La Mairie de Toulouse s'associe à la 16ème édition d'Earth Hour, la plus grande mobilisation citoyenne pour la planète organisée par le Fonds mondial pour la nature (WWF). Le Earth Hour est une action symbolique qui consiste à éteindre les lumières

Co

St  
A

Aline D  
A

I  
A

espacepro